

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE SESSION de décembre 2011
Intervention de politique générale Anne CAMUS, groupe Bretagne Écologie

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Le 28 novembre dernier, le Conseil d'État annulait le moratoire français sur le maïs transgénique -MON 810- de Monsanto. Le même jour, les députés cédaient aux chants des sirènes des puissances semencières en adoptant la loi sur les Certificats d'Obtention Végétale -COV- mettant un terme aux semences libres de droit.

Triste journée pour les paysans français dont la moitié réutilise les semences de ferme. Non seulement ils ne pourront plus le faire librement mais ils devront verser une taxe pour ressemer.

Uniformité industrielle contre pratiques paysannes ancestrales, uniformité contre qualité gustative, uniformité contre adaptabilité des plantes aux conditions climatiques et contre biodiversité... Les nouvelles semences seront sélectionnées pour leur capacité à rendre les agriculteurs de plus en plus dépendants, pour les inciter à épandre toujours plus d'engrais et de pesticides avec pour conséquence la poursuite de la lente dégradation du sol.

Les éleveurs bretons utilisant des cultures fourragères pour nourrir leurs bêtes deviendront les premiers dépendants. Tout comme demain, le seront peut-être ceux qui importent 400 000 tonnes de soja **non OGM** auprès du Brésil puisque celui ci abandonne progressivement ses surfaces cultivées de soja non-transgénique au profit des **OGM**.

Triste journée pour ce paysans qui courent aussi le risque, après le moratoire de voir réapparaître le maïs Monsanto dans les champs avoisinants. Est-il aussi besoin de rappeler qu'en Bretagne, des millions de tonnes de soja **OGM** importées alimentent les filières animales ? - porcs, volailles, bovins -dont le lait, la viande et les oeufs sont des produits fondamentaux de l'alimentation et pour lesquels aucun étiquetage n'informe le consommateur.

Comment dans de telles conditions tendre vers l'autonomie des exploitations ou protéger la santé des Bretons ou encore adapter les cultures aux conditions locales que nous souhaitons dans le cadre de la nouvelle alliance ?

Végétaux soumis demain à des règles de propriété intellectuelle, **OGM** imposés partout dans le monde. Les lobbies de tout poil font la loi, ignorant que leur fuite en avant se heurte à des impasses... tout comme celle d'un autre lobby, celui des promoteurs de l'atome.

La Bretagne ne compte pas de centrale nucléaire en activité. C'est une chance car ainsi, nous n'aurons pas à subir la disparition des centaines de milliers d'emplois argués par nos gouvernants suite à l'inversion de la logique du tout nucléaire.

Que n'aura-t-on pas entendu à ce sujet ? La perspective de fermeture de 24 réacteurs sur les 58 que compte aujourd'hui la France provoquerait immédiatement la perte de 200.000,

400.000, 1 million d'emplois....! Les chiffres avancés sont tellement extravagants qu'ils nous décourageraient presque d'en débattre sereinement.

Pourtant deux types d'emplois découlent de la fermeture d'une centrale. Ceux liés aux métiers du démantèlement dont la durée interminable permettra aux employés d'y faire de véritables carrières en opposition aux emplois précaires du nucléaire. Enfin, ceux qui viendront en substitution, dans la filière des énergies renouvelables où la marge de progression est énorme, particulièrement en Bretagne.

En outre, prédire une augmentation des factures d'électricité de 50 %, 200 %, 400 % c'est nier la précarité énergétique que vivent déjà des centaines de milliers de ménages en France. Non, l'électricité nucléaire n'est pas gratuite et demain le coût de maintien des vieilles centrales et les surcoûts engendrés par les constructions des nouvelles se répercuteront encore plus sur les usagers.

Est-il encore nécessaire de rappeler qu'on ne ferme pas une centrale nucléaire en appuyant sur un interrupteur ? Nous sommes bien placés pour le savoir, car à défaut de compter une centrale en activité, nous avons le privilège d'avoir accueilli la doyenne des françaises. Mise en service en 1967, arrêtée en 1985, Brennilis est, depuis dans une phase de déconstruction que certains considèrent comme un test, à défaut d'être un exemple pour l'avenir.

Qu'on en juge : 26 ans après son arrêt, son démantèlement complet est encore gelé puisque selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire, la filière de retraitement du cœur du réacteur ne pourra pas être opérationnelle avant 2013 et là, je ne parle pas des coûts pour la santé du démantèlement...

Nous avons donc le temps, mais ce n'est pas une raison pour retarder les décisions. Aussi, même s'il ne se place pas dans la perspective de sortie du nucléaire, l'engagement de fermer 24 réacteurs sur 58, est non seulement sage, mais indispensable. Il suppose que soit enfin mise en œuvre une véritable politique énergétique alternative, avec moins de risques et beaucoup plus d'emplois à la clef. Une politique qui se libère des pressions du lobby nucléaire pour développer enfin toutes les ressources renouvelables et faire appel le plus massivement possible à l'énergie la moins chère : celle que l'on ne consomme pas.

Je sais bien qu'actuellement la référence à l'Allemagne est immédiatement sujette à polémique, mais je rappellerai néanmoins que, grâce aux politiques impulsées de longue date par les écologistes, les ménages allemands consomment 25% d'électricité de moins que les Français. Il y a là un effort y compris citoyen dont nous pourrions nous inspirer utilement.

La Bretagne a déjà pris des initiatives ambitieuses avec son pacte électrique, celui-ci aura d'autant plus de chance d'aboutir s'il trouve écho demain dans une politique nationale cohérente.

Je vous remercie